

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 18 mars 2013 à 19h30, à l'Auberge Duchesnay, 140 Montée de l'Auberge, Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Monsieur Michel Croteau, Maire suppléant
- Monsieur Jacques Coulombe, conseiller
- Monsieur Guy Jacob, conseiller
- Monsieur Claude Lessard, conseiller
- Monsieur Jacques Tessier, conseiller

ÉGALEMENT PRÉSENTS :

- Madame Vivian Viviers, directrice générale
- Monsieur Denis Bourgault, inspecteur

ABSENTS:

- Monsieur O'Donnell Bédard, Maire
- Monsieur Jocelyn Boivin, conseiller

Les membres du conseil présents forment le quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Acceptation du procès-verbal des délibérations de la séance des 18, 19 février et 1er mars 2013;
4. Acceptation des listes et rapports mensuels ;
5. Certificats de crédits disponibles ;
6. Rapport de l'inspecteur ;
7. Changement de zonage pour deux propriétés de la Baie-des-Maher;
8. Rapport de la directrice générale et suivi des procès-verbaux des dernières réunions ;
9. Résolution pour accorder un délai de grâce de 30 jours;
10. Suivi du dossier de la Baie des Maher ;
11. Suivi du dossier du Club Nautique;
12. Avis de motion règlement sur la revégétalisation des rives;
13. Analyse d'eau;
14. Tournoi de golf de la Fondation médicale de la Jacques-Cartier;
15. Résolution d'appui à Mme Élane Michaud;
16. Fauchage des abords du Chemin Thomas-Maher;
17. Autres sujets ;
18. Période de questions
19. Levée de la séance.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

Ouverture de la séance

Les membres étant présents, le quorum est constaté et le Maire suppléant. M. Michel Croteau souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19h30.

024-2013

Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Tessier
SECONDÉ par le conseiller Jacques Coulombe
ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour après y avoir ajouté les points suivants:

- Dépôt du rapport de la CBJC;
- Engagement d'un stagiaire;
- Comptes de taxes en souffrance pour 2012;
- Acompte à verser pour caserne satellite;
- Corvée de nettoyage.

ADOPTÉ

025-2013

Adoption des procès-verbaux des délibérations des séances des 18, 19 février et 1er mars 2013

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Claude Lessard
SECONDÉ par le conseiller Jacques Coulombe
ET RÉSOLU d'adopter les procès-verbaux des séances du Conseil municipal tenues les 18, 19 février et 1er mars 2013 tel que préparés par la secrétaire-trésorière.

ADOPTÉ

026-2013

Adoption des listes et rapports mensuels

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Guy Jacob
SECONDÉ par monsieur le Conseiller Claude Lessard
ET RÉSOLU d'adopter les listes et rapports sommaires ci-dessous mentionnés :

- Liste des comptes payés pour le mois de février 2013 ;
- Conciliation bancaire au 28 février 2013 ;
- Rapport budgétaire pour le mois de février 2013 .

ADOPTÉ

027-2013

Certificats de crédits disponibles

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Coulombe, secondé par monsieur le conseiller Jacques Tessier **ET RÉSOLU** d'accepter les certificats de crédits disponibles tel que préparés par la secrétaire-trésorière et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

ADOPTÉ

Rapport de l'inspecteur

Monsieur Denis Bourgault remet aux membres du Conseil la liste des permis émis au cours du mois de février 2013 pour un montant de 880 000 \$ et le Conseil en prend acte.

028-2013

Rapport de la directrice générale et suivi du procès-verbal des dernières réunions.

Mme Viviers fait lecture de la correspondance reçue et mentionne que les points nécessitant un suivi sont déjà inscrits à l'ordre du jour.

Elle mentionne avoir reçu une lettre de la Fédération canadienne des Municipalités à qui nous avons demandé une subvention pour le projet de la Baie-des-Maher qui nous informe que notre projet a été soumis pour subvention à la réunion du 28 février mais n'a pas été accepté. Il sera donc soumis à nouveau lors de la réunion du mois d'avril alors qu'un nouveau budget sera alloué pour les projets soumis au cours de l'année 2013-2014.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Tessier
ET RÉSOLU à l'unanimité de prendre acte du rapport de la directrice générale.

ADOPTÉ

029-2013

Changement de zonage pour trois propriétés de la Baie-des-Maher

M. Denis Bourgault remet aux membres du Conseil des croquis démontrant trois propriétés qui ont été acquises par des citoyens du ministère des Richesses Naturelles. Comme ces propriétés sont actuellement dans une zone conservation, il faudrait modifier le règlement pour qu'elles soient incluses dans la zone 9H et 12H afin de les rendre conformes et ce dès que leurs lots seront unifiés en un seul terrain par la révision cadastrale ou autrement. Ces propriétaires pourront ainsi y ériger des bâtiments accessoires.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Coulombe
ET RÉSOLU à l'unanimité de prendre les mesures nécessaires pour rendre ces deux propriétés conformes au règlement de zonage dès qu'ils seront unifiés.

ADOPTÉ

030-2013

Résolution pour délai de grâce de 30 jours

CONSIDÉRANT QUE le Maire, M. O'Donnell Bédard a fait défaut d'assister aux séances du Conseil pendant 90 jours consécutifs;

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

CONSIDÉRANT QUE le Maire est actuellement dans l'impossibilité d'assister à la présente séance du Conseil;

CONSIDÉRANT QUE l'article 317 al. 2 de la *Loi sur les élections et les référendums* prévoit que les membres du Conseil ont le pouvoir d'accorder un délai de grâce de 30 jours au membre dont le défaut a été causé par l'impossibilité en fait d'assister aux séances;

IL EST PROPOSÉ par M. Claude Lessard, appuyé par M. Guy Jacob et résolu à l'unanimité d'accorder au Maire, M. O'Donnell Bédard, un délai de grâce de 30 jours pour être présent à la prochaine réunion du Conseil qui aura lieu le 15 avril 2013.

ADOPTÉ

Suivi du dossier de la Baie-des-Maher

Nous avons demandé une nouvelle estimation des coûts pour le projet de la Baie-des-Maher et devrions avoir une réponse dans la semaine du 8 avril prochain. Ce point est donc reporté à la prochaine réunion.

Suivi du dossier du Club Nautique

M. Jacques Coulombe remet aux membres trois (3) offres de services qu'il a reçues concernant le projet du Club Nautique. Ces offres seront étudiées et une décision sera prise prochainement.

Avis de motion, règlement concernant la revégétalisation des rives

Ce point est reporté à la prochaine séance du Conseil.

031-2013

Analyses d'eau potable

M. Denis Bourgault mentionne aux membres du Conseil avoir reçu deux offres de service concernant l'analyse d'eau potable, service que nous offrons à la population depuis trois (3) ans et qui est très apprécié.

CONSIDÉRANT l'offre de service reçue de la firme Environex Laboratoires;

CONSIDÉRANT les coûts très raisonnables;

CONSIDÉRANT que ce service offert aux citoyens est très apprécié;

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jacques Coulombe,
ET RÉSOLU à l'unanimité d'offrir le service aux citoyens encore cette année au début du mois de juillet et de donner mandat à la firme Environex Laboratoires pour les analyses d'eau potable des citoyens.

ADOPTÉ.

032-2013

Tournoi de golf de la Fondation médicale de la Jacques-Cartier

Mme Vivian Viviers remet aux membres du Conseil une demande de la Fondation médicale de la Jacques-Cartier pour assister au tournoi de golf le 6 juin 2013.

IL EST PROPOSÉ par M. Jacques Tessier appuyé par M. Guy Jacob et résolu à l'unanimité d'acheter un quatuor de golf de la Fondation médicale de la Jacques-Cartier au coût de 1 000 \$.

ADOPTÉ

033-2013

Résolution d'appui à la Députée Éline Michaud

IL EST PROPOSÉ par M. Claude Lessard, appuyé par M. Guy Jacob et résolu à l'unanimité d'appuyer la motion M-400 visant à ce que le Parlement se positionne en faveur d'un plan efficace et fiscalement responsable qui permettra à tous les Canadiens de respecter les normes environnementales concernant les eaux usées.

ADOPTÉ

034-2013

Fauchage des abords du Chemin Thomas-Maher

M. Denis Bourgault mentionne que nous avons reçu une offre de service du même opérateur que les années passées œuvrant cette fois pour le compte de Déneigement Daniel Lachance inc. et au même prix que l'année précédente.

IL EST PROPOSÉ par M. Jacques Tessier appuyé par M. Guy Jacob et résolu à l'unanimité de renouveler le mandat en autant que ce soit fait entre le 1er et le 20 juillet 2013.

ADOPTÉ

Autres sujets

035-2013

a) Dépôt du rapport de la CBJC

M. Claude Lessard fait un résumé du rapport déposé par la CBJC et mentionne que les conclusions sont à l'effet que le lac s'améliore d'année en année. Il est important de maintenir nos efforts pour la sauvegarde de la qualité de l'eau du lac.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

IL EST PROPOSÉ par M. Claude Lessard, appuyé par M. Guy Jacob et résolu à l'unanimité de prendre acte du dépôt du rapport de la CBJC.

ADOPTÉ

036-2013

b) Engagement d'un stagiaire pour l'été

Mme Viviers explique aux membres du Conseil avoir fait des demandes auprès des collègues où des cours en aménagement et urbanisme se donnent afin de recruter des candidats pour un poste de stagiaire pour accompagner l'inspecteur municipal durant la saison estivale.

Elle a remis à chacun des membres du Conseil les 4 candidatures reçues et après étude des curriculum vitae, il est recommandé de procéder à l'engagement de Mme Roxane Ouellet qui étudie actuellement au Cegep de Matane et qui est résidente de Saint-Raymond.

IL EST PROPOSÉ par M. Jacques Tessier appuyé par M. Jacques Coulombe et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à procéder à l'engagement de Mme Ouellet, au salaire horaire de 15 \$ avec en plus le remboursement de ses dépenses d'essence dans le cadre de ses déplacements pour la Ville au taux de 0,45 \$ du kilomètre.

037-2013

c) Comptes de taxes en souffrance pour l'année 2012.

Mme Vivian Viviers mentionne aux membres du Conseil qu'à ce jour, deux propriétaires n'ont pas acquitté leur compte de taxes municipales pour l'année 2012 et qu'ils sont également en retard pour le premier versement de 2013.

IL EST PROPOSÉ par M. Guy Jacob appuyé par M. Jacques Coulombe et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à transmettre une mise en demeure aux citoyens et de prendre les procédures judiciaires qui s'imposent par la suite.

ADOPTÉ

038-2013

d) Acompte à être versé pour la caserne satellite

Madame Viviers présente aux membres du Conseil une demande de Service d'incendie de Ste-Catherine afin que nous versions un acompte de 2 769 \$ pour la réalisation des plans et devis de la caserne satellite.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Claude Lessard **ET RÉSOLU** à l'unanimité d'autoriser la secrétaire-trésorière à transmettre au service des Incendies de Ste-Catherine de la Jacques-Cartier, le montant demandé à titre d'acompte soit 2769 \$ pour la réalisation des plans et devis de la caserne satellite qui devrait être terminée d'ici la fin de l'année 2013.

ADOPTÉ

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

d) Corvée nettoyage

Mme Viviers rappelle aux membres du Conseil qu'une lettre avait été reçue l'an dernier suggérant une journée de corvée afin de nettoyer les fossés devant chaque propriété puisqu'on y retrouve de nombreuses canettes, bouteilles, branches cassées et que si chacun faisait sa part, ce serait plus propre.

Elle suggère de placer un article dans le prochain journal afin d'inviter les citoyens à faire cette journée de corvée municipale le 1er juin 2013, puisque ce sera également une journée où la ville distribuera des arbres. Cette suggestion est acceptée par les membres du Conseil.

039-2013

Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Tessier
ET RÉSOLU de lever la séance à 20h15.

ADOPTÉ

Vivian Viviers
Secrétaire-trésorière

Michel Croteau
Maire suppléant